

# Schéma régional des formations sanitaires et sociales en Hauts-de-France

## Liste des formations autorisées par le Président du Conseil Régional

FAMILLE DE METIERS	INTITULE DE LA FORMATION * **	Profession pouvant s'exercer en libéral	FORMATION ACCESSIBLE PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE	DIPLÔME ACCESSIBLE PAR LA VAE (1)	DUREE DE LA FORMATION	NIVEAU DE DIPLOME A LA SORTIE (2)	CERTIFICATION		CERTIFICATEUR (4)	COMPETENCES REGIONALES						COMPETENCE POLE EMPLOI Formations éligibles à la rémunération de fin de formation (RFF) (6)
							TYPE DU DIPLOME (3)	LMD Grade universitaire		Autorisation	Subvention Fonctionnement	CHEQUE PASS FORMATION (5)	BESS (6)	Rémunération Stagiaire de la Formation Professionnelle (7)		
FAMILLE DE METIERS - SECTEUR SANITAIRE										Agrément Président de Région	Avis Président de Région Quota national					
Professions de soins	Aide-soignant	-	oui	oui	1 an	4 (9)	DE	-	DREETS	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
	Auxiliaire de puériculture	-	oui	oui	10 mois	4 (9)	DE	-	DREETS	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
	Infirmier	oui	oui	-	3 ans	6	DE	Grade Licence	DREETS	oui	oui	oui	-	oui	-	oui
	Infirmier anesthésiste	-	-	-	2 ans	7	DE	Grade Master	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Infirmier de bloc opératoire	-	oui	oui	18 mois	6	DE	Grade Master	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Puéricultrice	-	oui	-	1 an	6	DE	Pas encore	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	oui
Métiers de la rééducation et de la réadaptation	Audioprothésiste (10)	oui	oui	-	3 ans	6	DE	Pas encore	Université	-	oui	-	-	-	-	oui
	Ergothérapeute	oui	oui	oui	3 ans	6	DE	Grade Licence	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	-
	Masseur-kinésithérapeute	oui	oui	-	4 ans	7	DE	Grade Master	DREETS	oui	oui	oui	-	oui	-	-
	Orthophoniste (10)	-	-	-	5 ans	7	Certificat de capacité	Grade Master	Université	-	oui	-	-	-	-	oui
	Orthoptiste (10)	-	-	-	3 ans	6	Certificat de capacité	Grade Licence	Université	-	oui	-	-	-	-	oui
	Pédicure-podologue	oui	-	-	3 ans	6	DE	Pas encore	DREETS	oui	-	-	-	oui	-	-
Professions médicales et pharmaceutiques	Préparateur en pharmacie hospitalière (11)	-	oui	oui	2 ans	5	Diplôme	Pas encore	DREETS	oui (6)	-	oui	-	oui	-	oui
	Sage-femme (11)	oui	-	-	5 ans	7	DE	Grade Master	Université	oui (6)	-	oui	-	oui	-	-
Métiers de l'encadrement et de la formation	Cadre de santé	-	-	-	10 mois	6	Diplôme	Pas encore	DREETS	oui	-	-	oui	oui	-	oui
Professions techniques de la santé	Ambulancier	-	oui	-	801 heures	3	DE	-	DREETS	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
	Manipulateur d'électroradiologie médicale	-	oui	-	3 ans	6	DE	Grade licence	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Technicien de laboratoire médical	-	oui	-	3 ans	5	DE	Pas encore	DREETS	oui	-	oui	-	oui	-	oui
FAMILLE DE METIERS - SECTEUR SOCIAL										Agrément Président de Région						
Métiers de l'accompagnement social	Assistant de service social	-	oui	oui	3 ans	6	DE	Grade licence	DREETS / EN	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Assistant familial	-	-	oui	420h en alternance (sur 18 à 24 mois)	3	DE	-	DREETS	oui	-	-	-	oui	-	oui
	Conseiller en économie sociale familiale	-	oui	oui	1 an	6	DE	Grade licence	EN	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Médiateur familial	-	-	oui	490 heures (théorique) + 106 (pratique) sur 3 ans maximum	6	DE	Pas encore	DREETS	oui	-	-	-	oui	-	-
Métiers de la filière éducative	Accompagnant éducatif et social (12)	-	oui	oui	De 9 à 24 mois	3	DE	-	DREETS	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
	Éducateur de jeunes enfants	-	oui	oui	3 ans	6	DE	Grade licence	DREETS / EN	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Éducateur spécialisé	-	oui	oui	3 ans	6	DE	Grade licence	EN	oui	-	oui	-	oui	-	oui
	Éducateur technique spécialisé	-	oui	oui	3 ans	6	DE	Grade licence	EN	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
	Moniteur éducateur	-	oui	oui	2 ans	4	DE	-	EN	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
Professions de l'aide à domicile	Technicien de l'intervention sociale et familiale	-	oui	oui	18 à 24 mois	4	DE	-	DREETS	oui	-	oui	-	oui	oui	oui
Métiers de l'encadrement et de la formation Secteur social	Fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	-	oui	oui	400 heures (théorique) + 420 (pratique)	6	Certificat d'aptitude (aux ...)	Pas encore	DREETS	oui	-	-	oui	oui	-	-
	Fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	-	oui	oui	700 heures (théorique) + 510 (pratique)	7	Certificat d'aptitude (aux ...)	Pas encore	Au nom de l'Etat par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique	oui	-	-	oui	oui	-	-
	Ingénierie sociale	-	oui	oui	700 heures (théorique) + 175 (pratique) sur 6 semestres maximum	7	DE	Pas encore	DREETS / EN	oui	-	-	-	oui	-	-

(\*) En cliquant sur l'intitulé de la formation, accès direct, pour cette formation, au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) - Commission de la certification professionnelle de France compétences

(\*\*) En passant votre souris sur l'intitulé de la formation un commentaire s'affichera détaillant le métier visé par la formation.

(1) VAE : Validation des acquis et de l'expérience

(2) Nouvelle nomenclature du Cadre national de la formation professionnelle (fondé sur le cadre défini à l'échelle européenne)  
Journal officiel 9 janvier 2019 - Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 - Arrêté du 8 janvier 2019  
[ 3 = Niveau CAP ] [ 4 = Niveau BAC ] [ 5 = Niveau BAC+2 ] [ 6 = Niveau BAC +3 ] [ 7 = Niveau BAC+5 ] [ 8 = Supérieur au BAC +5 ]

(3) DE signifie "diplôme d'Etat"

(4) Les certificateurs :

- DREETS (Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et de la solidarité) : Le diplôme est délivré par la DREETS pour le Préfet

- EN (Education nationale) : Le diplôme est délivré par la Rectrice/le Recteur

- DREETS/EN (Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et de la solidarité / Education nationale) : Le diplôme est co-signé par la DREETS pour le Préfet et par la Rectrice/le Recteur

- Université : Le diplôme est délivré par l'université organisant la formation concernée

(5) Cette formation ouvre au Chèque Pass Formation

(6) BESS = Bourses d'études sanitaires et sociales;

La BESS est :

-> **Cumulable** avec la Rémunération Stagiaire de la Formation Professionnelle.

-> **Non cumulable** avec l'aide au retour à l'emploi formation (AREF). L'AREF est destinée aux personnes qui perçoivent une allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et suivent une formation prescrite par Pôle emploi dans le cadre d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).

(7) La Rémunération Stagiaire de la Formation Professionnelle n'est pas cumulable avec la BESS

(8) RFF = Rémunération de fin de formation.

SOURCE : Bulletin officiel de Pôle emploi : Décision DG n° 2022-25 du 8 avril 2022

Liste des emplois et métiers éligibles à la RFF (Correspondance Code Rome)

(9) Pour la promotion entrant en formation à compter de la rentrée de septembre 2021

(10) Ne fait pas l'objet d'une autorisation par le Président du Conseil Régional mais d'un avis du Président de Région auprès de l'ARS pour la délivrance des quotas par le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre des affaires sociales, de la santé

(11) Ces formations, si elles sont concernées par la VAE et l'apprentissage, ne sont pas citées dans l'arrêté ci-dessous mentionnant "l'exclusion des apprentis et des personnes inscrites dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience ne sont pas comptabilisés dans le nombre maximum d'étudiants ou élèves mentionné au premier alinéa"  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646111>  
Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique

(12) Nouvel Arrêté du 30 août 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social précisant notamment la suppression des 3 spécialités.